



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/208/Corr.1
15 avril 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PLAN DE CONTRÔLE ET DE VÉRIFICATION CONTINUS DU RESPECT
PAR L'IRAQ DES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA SECTION C
DE LA RÉOLUTION 687 (1991) DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (S/22871/Rev.1)

ANNEXES II, III ET IV RÉVISÉES

Note du Président exécutif de la Commission spéciale
constituée en application du paragraphe 9 b) i) de la
résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité

Rectificatif

1. [Sans objet en français]
2. [Sans objet en français]
3. [Sans objet en français]
4. Page 53, articles 5.5 et 5.6

Au lieu de paragraphe 1 lire paragraphe 2
